

Madame la présidente,

L'actualité budgétaire autant que les difficultés rencontrées, dans leur vie professionnelle, par un nombre croissant d'agents du périmètre de l'Administration centrale, imposent à **Sud Centrale Solidaires** de revenir sur quelques éléments cruciaux déjà évoqués lors des séances précédentes du CT AC.

Ainsi, la rentrée du dialogue social est placée sous le signe de la présentation par le gouvernement d'un nouveau budget d'austérité avec des mesures fiscales devant permettre 9,5 mds€ de recettes et 14,8 mds€ d'économies supplémentaires. Pis, nous considérons tout comme l'Union syndicale Solidaires et la fédération Solidaires Finances qu'il s'agit là d'un budget qui organise la régression sociale et entraîne des fractions de plus en plus grandes de la population... dans une fragilité croissante.

Une fois de plus, les ministères publics jugés « non prioritaires » seront mis à contribution avec une nouvelle réduction de leurs dépenses de fonctionnement et la suppression de 13 123 emplois inscrits dans le PLF 2014. La défense (7881 emplois supprimés) et les ministères économique et financier (2564 emplois supprimés) seront les 1er et 2ème contributeurs. La logique à l'œuvre de réduction aveugle de la « voilure » et des missions de l'État que nous dénonçons depuis plusieurs années continue son travail de sape. Nous pouvons donc craindre que, via la MAP et autre dispositif de réformes qui se targuent de « modernité », la désorganisation et les dysfonctionnements dans les services et directions vont se démultiplier.

Comme à l'accoutumée dans nos ministères, la DGFIP est une cible principale avec 1988 emplois supprimés, tout comme et toutes proportions gardées, l'administration centrale. En effet, la DGDDI devant « rendre » 360 emplois (moins que les années précédentes) et la DGCCRF devant bénéficier de la création d'une quinzaine d'emplois [loin très loin des besoins à satisfaire dans ce secteur], on peut aisément déduire qu'une nouvelle fois l'administration centrale, symbole de la « citadelle » Bercy inaccessible, sera dans le « collimateur » de nos ministres et du gouvernement...

Si nous n'avons pas la naïveté de croire que la situation en administration centrale de Bercy va beaucoup émouvoir, nous savons quelles en seront les conséquences en termes de dégradation des conditions de travail et de développement de la souffrance au travail. Souffrance au travail ayant des répercussions avérées dans notre périmètre, trop souvent perçu par le monde extérieur comme confortable et hyper-protégé. Souffrance que nous constatons tous, qui se traduit au mieux par des signalements individuels de plus en plus fréquents auprès des représentants syndicaux..., au CHS CT C, à la médecine de prévention et, au pire, par des actes dramatiques revêtant la forme de TS (tentatives de suicide) ou de suicides dans et hors lieu de travail mais en lien avec l'activité professionnelle.

Il y a un an déjà, **Sud Centrale Solidaires** a soulevé plus particulièrement le problème de la prise en charge des droits des agents de Bercy situés dans un « entre-deux », deux ministères, deux directions : DREAL, ONP, SAE, SRE, SSNE/INSEE (ex SESSI) ou des agents sortis du champ des directions et disposant d'un statut spécifique, comme dans les associations de l'action sociale : ALPAF, AGRAF, EPAF...

Dans de nombreux cas, les événements intervenus depuis ont, hélas, confirmé la pertinence de nos analyses. Nous réitérons donc notre demande d'ouverture urgente d'une concertation adaptée à cette situation.

Merci de votre attention !

Un bilan social 2012 qui en dit long...

■ L'actualité a voulu que ce CTAC (Comité Technique d'Administration Centrale) se déroule au moment même où le gouvernement annonçait un nouveau budget d'austérité pour l'année 2014 ■ Budget qui implique à nouveau des dizaines de milliers de suppressions d'emplois dans l'administration publique d'État ■ Pour les seuls ministères économique et financier ce sont 2564 emplois qui vont être supprimés ■ L'examen du bilan social 2012 en dit long sur les conséquences des politiques de réformes menées depuis plusieurs années ■

Le bilan social de l'année 2012 était le premier point à l'ordre du jour. Ce bilan à la particularité de couvrir une année à cheval sur les politiques concernant la fonction publique du dernier gouvernement Sarkozy, la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) et celle, débutante de la MAP (Modernisation de l'Action Publique), du premier gouvernement Hollande.

La lecture de ce bilan illustre bien notre point de vue selon lequel le changement de terminologie, «Révision des politiques» par «Modernisation publique», s'avère le seul changement notable dans ces politiques ayant un dogme commun : réduction des moyens budgétaires, réduction des effectifs.

Autrement dit une seule obsession, la recherche systématique de la baisse de coûts, que l'on nous présente comme le summum de la modernisation et, de plus, comme la seule voie possible. Vieille antienne serinée sous tous les tons depuis de nombreuses années avec 'l'efficacité' que nous constatons tous.

Au vu des résultats, nous ne pouvons que condamner la volonté de poursuivre et même d'accentuer, le budget 2014 en étant la démonstration, ces politiques d'austérité qui ne répondent qu'aux critères d'une vision financiarisée sans tenir compte des effets destructeurs qu'elles impliquent.

Concrètement ces politiques entraînent :

- ♦ la continuation de l'affaiblissement des services publics et la génération de dysfonctionnements, touchant particulièrement les citoyens aux plus faibles revenus tout en réduisant les missions de contrôles de l'État
- ♦ l'augmentation de la charge et de la souffrance au travail pour les agents fruits de la réduction des effectifs
- ♦ le vieillissement de la population des agents et l'étranglement des perspectives d'évolution de carrière.

Quelques chiffres parlants

Ainsi, **les effectifs payés, titulaires et non-titulaires, de 2010 à 2012** (en effectifs physiques)

	2010	2011	2012
Titulaires	7 477	6 760	6 698
Non titulaires	933	1 253	1 228
Total	8 410	8 013	7 926

Les effectifs payés par catégories, titulaires et non titulaires

Entre 2010 et 2012, l'administration centrale a perdu 484 agents. Et l'année 2013, n'a pas été en reste avec plus de 160 suppressions d'emplois programmés dans la Loi de Finances adoptée fin 2012.

	2010			2012		
	Titul	Non titulaire	Total	Titul	Non titulaire	Total
A+	1269	350	1619	1031	425	1456
A	1730	438	2168	1811	633	2444
B	2463	91	2554	2333	94	2427
C	2015	54	2069	1523	76	1599

On constate que cette baisse est particulièrement forte pour la catégorie C qui passe de 2 069 en 2010 à 1 599 en 2012.

Par contre la catégorie A augmente légèrement passant de 2 168 en 2010 à 2 444 en 2012. Cette augmentation est de 81 pour les titulaires et 195 pour les non-titulaires. Nous déplorons une fois de plus, avec les agents dans les services, la baisse des effectifs du personnel d'exécution entraînant des difficultés de fonctionnement et de gestion.

En outre, le pourcentage des agents non-titulaires a encore augmenté en passant de 11% en 2010 à 15,5% des effectifs en 2012.

Le résultat des politiques RGPP et MAP se traduit donc par une perte globale d'effectifs, particulièrement en catégorie C et une augmentation des agents non-titulaires au statut précaire.

La structure démographique

L'âge moyen des agents titulaires est de 50 ans ; celui des non-titulaires est de 41,6 ans.

♦ Structure par tranches d'âge entre 2002 et 2012 [en %]

Tranche d'âge	2002	2012
moins de 30 ans	5,98	6,87
30 à 50 ans	57,3	36,2
+ de 50 ans	36,7	57

Sur 10 ans, la part de la population des moins de 30 ans n'évolue pratiquement pas et celle des plus de 50 ans augmente de pratiquement 20% pour atteindre 57% de l'effectif total.

Pour l'avenir les perspectives de sont pas plus réjouissantes. 43,1 des agents payés atteindront l'âge de 62 ans d'ici 2022, soit 26,3% des A+, 33,2% des A, 56,7% des B, 52,7% des C !!!

Pour **Sud Centrale Solidaires**, seule une modification de la **politique de recrutement par l'ouverture de concours externes notamment en catégories C et B** permettra de lutter contre ce déséquilibre démographique structurel (vieillesse titulaires/contractuels...)

Féminisation

55,2% des effectifs payés, titulaires et non titulaires de l'administration centrale sont des femmes.

Pourcentage des effectifs féminins par catégories

- ◆ A+ = 29,2%
- ◆ A = 51,4% (très légèrement majoritaires)
- ◆ B = 67,8% (largement majoritaires)
- ◆ C = 52,7% ((largement majoritaires)

Malgré leur nombre, les femmes n'atteignent pas le tiers des effectifs dans la catégorie des A+.

Le fameux plafond de verre est toujours aussi épais.

Ne serait-il grand temps d'envisager des ratios inégalés de rattrapage dans les promotions et plans de qualifications pour prétendre mener enfin une véritable politique d'égalité professionnelle ?

Santé

Le bilan social 2012 met en évidence une très forte augmentation des congés de grave maladie qui connaissent une hausse de 85,5 % par rapport à 2011.

Nous n'avons pas d'explications précises à ce phénomène mais, il nous semble que plusieurs facteurs peuvent en être à l'origine :

◆ D'une part, le fait que les différentes réformes sur les conditions d'accès à la retraite, report de l'âge légal de départ, augmentation de la durée des cotisations et mise en place du système de décote/surcote, obligent un grand nombre d'entre nous à prendre celle-ci à un âge plus tardif. Ceci implique aussi une augmentation des probabilités d'être victimes de grave maladie.

Cet aspect est d'ailleurs continuellement masqué par les tenants de l'allongement de la durée des cotisations sous le prétexte fumeux d'un «**allongement de l'espérance de vie**». Discours qui ne tient aucunement compte des inégalités sociales dans ce domaine, ni de «**l'espérance de vie sans incapacité**» qui, lui, à même tendance à régresser.

Ainsi entre 2008 et 2010, « l'espérance de vie sans incapacité » est passé de 62,7 à 61,9 ans les hommes et pour les femmes de 64,6 à 63,5 ans.

◆ D'autre part, l'augmentation de la charge de travail et les conditions dans lesquelles les activités professionnelles s'effectuent jouent un rôle qui est loin d'être négligeable sur notre santé.

Les attentes et les besoins de prévention ne cessent de croître, en témoignent les rapports des acteurs préventeurs : les situations de souffrance au travail explosent, elles sont essentiellement liées aux restructurations et réorganisations, à l'absence de repères, aux méthodes de management, à l'intensification des tâches, à l'absence de reconnaissance et au climat de tension croissante et de violence larvée.

Sans entrer davantage dans les détails de ce bilan social, disponible sur Alize, celui-ci nous permet de mettre en évidence :

- ◆ un vieillissement de la population ;
- ◆ une augmentation du recrutement de contractuels, hommes en majorité ;
- ◆ un déséquilibre de la pyramide des âges entre titulaires et non titulaires.

A ces constatations, problématiques pour l'avenir des missions, s'ajoute une augmentation du nombre d'agents s'adressant aux médecins de prévention, une augmentation du nombre d'arrêts pour graves maladies....

Tout ceci traduisant les conséquences de l'application de la RGPP et de sa jumelle « modernisée » la MAP dont nous commencerons à sentir pleinement les effets à partir de 2014

PLF 2014 : rappel des suppressions d'emplois

- moins 1988 à la DGFIP
- moins 364 à la Douane
- moins 178 en Administration centrale (- 107 au SG, - 32 à la DGCIS...)
- moins 90 à l'INSEE
- + 15 à la DGCCRF

Évaluation individuelle 2013 ; un formulaire d'entretien professionnel allégé

La nouvelle version du CREP (Compte-rendu d'entretien professionnel) a été examinée. Proposée par la Direction des ressources humaines et s'appuyant sur des propositions du CE-GFI, elle avait été discutée dans deux groupes de travail syndicats/administration auxquelles **Sud Centrale Solidaires** a pris une part active tout en réaffirmant ses principes :

- ◆ opposition à toute évaluation individuelle que nous jugeons infantilisante ;
- ◆ opposition à la logique de performance individuelle conduisant à un empilement d'objectifs tendant à engendrer des surcharges de travail ;

◆ souhait que l'évaluation de la performance soit collective et mesurée au sein des équipes de travail.

Nous nous sommes aussi opposés à certaines propositions de modifications, en particulier : suppression dans le formulaire d'entretien de toute référence aux bonifications ou majorations d'ancienneté ; dissociation du calendrier de l'entretien professionnel de celui de l'octroi des réductions d'ancienneté et de la part variable indemnitaire ; substitution de la description de poste par les fiches de poste dont la rédaction n'est jamais discutée par les agents.

Celles-ci ont été abandonnées.

Nous avons apporté notre soutien à d'autres propositions relatives au renforcement de la formation des managers, à la suppression du niveau de compétences décliné en Initié/Pratique/Maitrise et Expert, au profit d'une appréciation littéraire ainsi qu'au suivi centralisé du contrôle et de la qualité des entretiens.

Si la qualité du dialogue a permis la prise en compte de certains de nos arguments, nous ne pouvons que nous élever contre le maintien de l'appréciation par le n+1 du comportement individuel dans la rubrique «**Valeur professionnelles**» et, sous couvert d'un euphémisme intitulé «**Compétences personnelles**».

Avenir du Service des Retraites de l'État... moins d'emplois, plus de charges

■ Le bilan social du Service des Retraites de l'État (SRE) a enfin été diffusé aux membres du Comité technique d'administration centrale (CT AC) ■ C'est ce qui avait été exigé par les représentants syndicaux locaux CFDT et CGT, au moment où l'ancien Service des Pensions a basculé sous forme d'un SCN, dans le giron de la direction générale des Finances publiques en 2009. ■ SUD centrale Solidaires avait rappelé « *cet engagement RH* » lors du CT AC du 26 octobre 2012 ■

Tout en rappelant que notre syndicat et sa fédération Solidaires Finances ne sont pas représentatifs dans ce service, -ce que nous déplorons- **Sud Centrale Solidaires** a remercié la présidente d'avoir communiqué aux élus du CT AC, le bilan social du SRE,

Après examen de ce document, transmis uniquement pour information au CT AC (aucune discussion programmée), nous avons tenu à nous exprimer au sujet des suppressions d'emplois au SRE.

Ainsi au SRE, la plupart des agents sont de statut « centrale », même si ce Service à compétence nationale (SCN) est désormais placée sous la tutelle fonctionnelle de la DGFIP (382 agents Centrale/63 agents DGFIP).

♦ L'effectif global y est passé de 452 agents en 2011 à 445 agents en 2012 (soit -1,5%).

♦ La structure catégorielle évolue de la manière suivante : + 6A, - 2B, - 11C, ce qui n'est pas dû qu'au plan de qualification puisque seuls 3 agents sont passés de C en B et 2 agents de B en A.

Nous assistons donc au SRE, comme ailleurs en Centrale, à une suppression d'emplois en C et B, catégories qui ne bénéficient pas de concours de recrutement, tandis que la catégorie A tend à augmenter. A nos yeux, dans un service à si fort enjeu pour la cohésion sociale et l'avenir des agents, cela comporte des risques dans l'exécution des tâches et la gestion des retraités actuels et futurs de la fonction publique.

En effet, ce service paie déjà en 2012, 3,5 millions de pensions (Pensions Civiles et Militaires réunies) et chacun sait que le vieillissement global de la population des fonctionnaires, les réformes successives du système des retraites, la mise en place du Compte individuel des Retraites et de l'Entretien Information Retraite (E.I.R)* vont accroître les charges pesant sur ce SCN.

De plus, les dispositifs nouveaux tels que l'EIR requièrent des compétences nouvelles qui doivent être accompagnées par la formation d'agents qui travaillent déjà à flux tendu.

Les risques étant grands, nous avons aussi souhaité savoir quel CHS CT était compétent pour examiner le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) du SRE, sachant que la version 1 a été présentée au Comité technique des services centraux de la DGFIP qui relève lui aussi du CHS CT de Centrale, (le même que celui de l'administration centrale et où Sud Centrale siège avec Solidaires Finances publiques et Solidaires Douanes).

La représentante de la CFDT a tenu à préciser en réponse à nos interrogations que le CHS CT compétent était départemental (Pays de Loire).

Pour notre part, nous déplorons les découpages des périmètres organisationnels qui contribuent à diluer les responsabilités, à provoquer les pertes d'identité professionnelle et à réduire les droits des personnels.

* Dispositif cadré par décret d'application de la loi sur les retraites de 2010

Cotisations Retraite des fonctionnaires : A quelle sauce serons nous prélevés ?

Le projet de loi sur la nouvelle réforme des Retraites actuellement en discussion au Parlement prévoit d'augmenter pour la 3ème fois les cotisations de tous les salariés publics et privés.

Pour les agents de la fonction publique, il s'agit d'une «triple peine» car ils auront à supporter les effets de la loi Fillon (alignement progressif sur le taux de cotisation du privé) et les effets des réformes Hollande-Ayrault (augmentation de 0,25% de juillet 2012 à laquelle s'ajoutera +0,30% d'augmentations des cotisations pour tous les salariés de la réforme 2013).

Votée en l'état, les cotisations retraite des fonctionnaires passeront de 7,85% en 2010 à 11,10% en 2020 ! Mais qui sont donc les pigeons, les dindons, les moutons, les... ?

Sud Centrale Solidaires

Bâtiment Vauban, Sud 1 -pièce 0065 - Bercy

Contacts

Marie-Thérèse DELEPLACE : 01 53 18 60 22

Hubert ESPAGNACQ : 01 53 18 60 44

site internet : www.sudcm.org